



Le 8 mars n'est pas la journée de La femme mais la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Ainsi, partout dans le monde, nous serons dans la rue pour gagner l'égalité entre les femmes et les hommes. En France, les dernières mobilisations des 25 novembre et celle du 8 mars 2020, avec 150 000 manifestant.es, ont été puissantes.

La crise sanitaire comporte de nombreux dangers pour les droits des femmes avec une augmentation des violences sexistes et sexuelles, des charges domestiques et familiales, de la précarité, mais aussi avec un droit à l'avortement fragilisé et des politiques publiques qui ont complètement mis de côté les questions d'égalité professionnelle. Pendant cette crise, l'utilité sociale de nombreuses professions à prédominance féminine a été mise en lumière et l'urgence de leur revalorisation est encore plus criante !

Chaque jour à partir de 15h40, les femmes travaillent gratuitement. Cette heure symbolise le « quart en moins » de salaire. Comme chaque année, #15h40 sera un temps fort de la journée.

La Fonction publique est fortement féminisée avec plus de 62 % de femmes. Dans de nombreux secteurs et professions, 9 agent.es sur 10 sont des femmes ou pas loin : établissements communaux, filière administrative et soignante de l'hospitalière, filière sociale (95,5 %), médico-sociale (94,8 %), établissements pour personnes âgées (87,5 %), greffier.es (87,9 %), secrétaires administratif.ves (78,9 %), professeur.es des écoles (84,5 %)... Invisibles et sous-payées, elles sont pourtant essentielles. La revalorisation des professions et carrières à prédominance féminine est un levier fort d'égalité réelle : c'est une urgence !

Dans la Fonction publique, les inégalités salariales sont de 19 %. Les femmes touchent en moyenne 30 % de primes en moins. 82 % des temps partiels et 96 % des congés parentaux concernent les femmes.

Les femmes sont plus touchées par la précarité : 67 % des contractuel.es sont des femmes et 10 % des postes les moins rémunérés concernent à 70 % les femmes. La lutte contre la précarité et le développement de l'emploi public pérenne sont des enjeux fondamentaux pour l'égalité.

Plafond de verre, « soupçon de maternité », stéréotypes sexistes, violence et harcèlement sexuel au travail pèsent également fortement sur les carrières des femmes. Ces écarts sont encore plus creusés au moment de la retraite.

Début 2021, alors que les plans d'action pour l'égalité femmes hommes devaient être obligatoirement élaborés et négociés partout dans la Fonction publique, ils sont quasi-inexistants à la territoriale et à l'hospitalière. Par ailleurs, le gel du point d'indice et l'absence de revalorisations des carrières dans la Fonction publique qui touchent un emploi fortement féminisé sont de fait des choix politiques qui creusent les inégalités entre les femmes et les hommes.

La mise en oeuvre de la loi de transformation de la Fonction publique, outil de casse de la Fonction publique et des services publics ne fait qu'aggraver les inégalités : plans de départs volontaires, précarité, individualisation des rémunérations, réduction des instances représentatives du personnel...

Le développement de la Fonction publique est pourtant un fort levier d'égalité pour tous et toutes. Les missions publiques sont essentielles tout au long de la vie. Notre combat pour les services publics et les emplois, c'est aussi celui pour une société féministe qui favorise l'émancipation des femmes, l'égalité professionnelle et qui lutte activement contre les violences sexistes et sexuelles.

De nombreuses luttes professionnelles et interprofessionnelles traduisent cette aspiration à une société égalitaire au travail et dans la vie.

NOS ORGANISATIONS REVENDIQUENT :

- › Une augmentation générale des salaires et des pensions
- › Des mesures ambitieuses, urgentes et financées pour mettre fin aux inégalités concernant les déroulements de carrière
- › L'ouverture de véritables négociations sur la revalorisation des métiers à prédominance féminine : « un salaire égal pour un travail de valeur égale »
- › Des créations d'emplois pour les services publics et un plan de titularisation
- › Une protection fonctionnelle renforcée pour toutes les victimes de violences sexuelles, sexistes, et la sanction réelle des agresseurs, ainsi que la prise en compte des violences syndicales détectées sur le lieu de travail
- › Un renforcement du service public de la petite enfance et des créations de places en crèche sur l'ensemble du territoire à la hauteur des besoins.

Nos organisations appellent tous et toutes à se mobiliser le 8 mars et à rejoindre l'appel large d'organisations syndicales et féministes à faire grève et manifester.

De façon unitaire, nous mettrons à disposition un préavis de grève, un modèle d'interpellation des employeurs publics à décliner partout sur les lieux de travail et serons mobilisée.es sur des initiatives au plus près des services publics qui tout au long de notre vie sont essentiels pour l'égalité.

fichiers:



[Télécharger tract_unitaire_fp_8_mars.pdf](#) (1.43 Mo)

Public: [Fonction publique](#)
[Egalité Femmes/Hommes](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank